

Compte-rendu du conseil d'école du mardi 7 novembre

Etaient présents :

Représentant mairie : Mr Ravenet
représentants des parents d'élèves, Mme Triba, Mme Salzedas, Mme Lagrange,
Mme Chatres, Mr Damas, Mme Ribier, Mme Blondeau, Mme Fèvre

Monsieur THOMAS, directeur, Mme Bezin, Mme Spimfing, Mme Tribut, Mme
Bailly, Mme Roux, Mme Paget

Etaient excusés : Madame Claire VILLIERS, Inspectrice de l'Éducation Nationale
Mme Junier, Mr Froger, parents d'élèves

Secrétaire de séance : Mme Billionnet

La séance est ouverte à 18 heures.

ORDRE DU JOUR

- *Rôle du conseil d'école*
- *Résultats des élections de représentants de parents d'élèves*
- *Vote du règlement de l'école*
- *point sur les effectifs et bilan sur la rentrée*
- *Bilan de la Coopérative Scolaire*
- *Projets d'école*
- *Projets de l'année*
- *Bilan de l'aide personnalisée et perspectives*
- *demande de matériel*
- *questions transmises par les représentants des parents d'élèves 48 heures à l'avance.*
-

La séance s'est ouverte par la présentation des personnes présentes.

• Rôle du conseil d'école

Monsieur THOMAS rappelle le rôle du conseil d'école et donc des délégués des
parents d'élèves :

une instance de décision :

Il vote le règlement intérieur de l'école et adopte le projet d'école.

une instance de consultation sur :

Le fonctionnement de l'école, les actions pédagogiques, l'utilisation des moyens financiers, l'intégration des enfants handicapés, les activités périscolaires, la restauration scolaire, l'hygiène scolaire, la sécurité des élèves, l'utilisation des locaux scolaires

une instance d'information sur :

Le choix des manuels scolaires, l'organisation des aides spécialisées, l'organisation des rencontres avec les parents d'élèves.

Rappels sur l'admission des enfants (partie administrative, dérogation), fréquentation assidue des enfants, rappels sur les horaires de l'école : la classe commence à 8h45 (accueil dès 8h35), fin 11h45, 13h45 (accueil dès 13h35), fin 16h

Récréation : 15 minutes en élémentaire, 30 minutes en maternelle

Concertation parents-enseignants : une réunion de rentrée au début d'année, puis sur rendez-vous.

Il est également prévu de remettre les livrets d'évaluation en main propre cette année à la manière des réunions parents-enseignants au collège.

Afin de s'organiser, Monsieur THOMAS donne la date des prochains conseils d'école :

Pour information, les conseils d'école suivants auront lieu les :

jeudi 1er mars à 18h

et lundi 11 juin à 18h

• **Résultats des élections de représentants de parents d'élèves**

Elles se sont déroulées le vendredi 13 octobre 2017, de 13h30 à 17h30. Le directeur remercie Mme Lagrange, Bailly et BILLIONNET pour l'aide apportée au dépouillement.

- treize parents se sont présentés sur une seule liste non constituée en association.

L'an dernier :

Participation	
Nombre d'inscrits	178
Nombre de votants	79
Nombre de bulletins blancs ou nuls	11
Nombre de suffrages exprimés (S)	68
Taux de participation	44.38%

Cette année :

Participation

	Résultats bruts
Nombre d'inscrits	187
Nombre de votants	80
Nombre de votes blancs ou nuls	8
Nombre de suffrages exprimés	72
Taux de participation	42.78%

Ont été élus :

Titulaires

Mme Nelly Triba (PS-MS et GS-CP)
Mme Claudine FEVRE (CM2)
Mme Natacha RIBIER (MS-GS et CE1)
Mme Murièle JUNIER (CE2-CM1)
M. Marc DAMAS (ULIS TSL)
Mme Séverine Chatres (GS-CP)
Mme Emilie BLONDEAUT (GS-CP et CE2-CM1)

Suppléants

M. Mathieu COLLON (PS-MS)
Mme Anne Sophie LAGRANGE (MS-GS et CM2)
Mme Pauline Mauranne(CE1)
Mme Sylvie SALZEDAS (ULIS TSL)
M. Stéphane FROGER (CE2-CM1)
Mme Amandine MOISAN (MS-GS)

- Après relecture, le conseil d'école procède au vote du règlement de l'école

Rappels sur l'admission des enfants propres à l'école.

Rappels sur la fréquentation qui doit être assidue en maternelle.

Scolarisation des petits à temps plein préconisée par le DASEN.

Justification et signalement des absences : mot dans le cahier

Au-delà de 4 demi journées non justifiées par mois, communication à l'inspection, même si le dialogue avec les familles est privilégié.

Rappel : les enfants d'élémentaire ne sont plus sous la responsabilité des enseignants à partir de 16h, même si ceux-ci gardent un œil attentif sur les sorties d'école.

Informations :

- les livrets seront donnés aux parents en mains propres
- retour de la semaine de 4 jours l'année prochaine : la municipalité organise un sondage pour les horaires (8 h 45- 11h45, 13 h 45 - 16h45 ou 9h-12h, 14h- 17h)
- Question sur le point 5-4 : Un élève peut-il rester en classe avec 1 adulte ?
Oui si projet sous la surveillance d'un adulte (enseignant ou EVS) mais il reste toujours plusieurs enfants

Règlement adopté à l'unanimité

• **Bilan de la Coopérative Scolaire**

Compte de fonctionnement général du 1.09.2016 au 31.08.2017					
<u>CHARGES</u>			<u>PRODUITS</u>		
6070 0008	Achats de produits pour cession	1 261,44	7070 0008	Ventes de produits pour cession	2 346,60
6168 1008	Assurances versées	0,00	7080 0008	Produits des activités éducatives	1 120,00
6181 0008	Charges des activités éducatives	913,77	7410 0008	Subventions de l'État et des coll.locales (3)	0,00
6281 0008	Cotisations versées à l'OCCE 71	318,30	7420 0008	Subventions d'associations	0,00
6500 0008	Autres charges courantes	20,20	7500 0008	Autres produits courants	1,48
6700 0008	Charges exceptionnelles	456,10	7560 0008	Participations volontaires des familles	933,00
6800 0008	Achats de biens durables <small>(figurant à l'inventaire de la coop.)</small>	0,00	7670 0008	Intérêts perçus (mutualisation)	0,00
	Total des charges (A) :	2 969,81		Total des produits (B) :	4 455,13
Résultat de l'année 2016 - 2017 (B-A) (+/-) : 1 485,32					
Bilan simplifié au 31 Août 2017					
<u>ACTIF</u>			<u>PASSIF</u>		
<small>Soldes des comptes au 31/08/2017</small>					
512	Banque(1)	2 825,99	110	Report à nouveau au 1.09.2016 :	1 340,67
514	Banque Postale, ex-CCP (1)	0,00	<small>Égal à l'actif - passif au 31.08.2016</small>		
530	Caisse en espèces (2)	0,00	Résultat de l'année 2017 :		
5..	Autre compte	0,00	1 485,32		
	478.1 Erreur débitrice :	0,00	478.2 Erreur créditrice :		
	Total de l'actif :	2 825,99	Total du passif :		
			2 825,99		

M. Thomas remercie Mme Lagrange et M. Froger pour avoir procédé à la vérification des comptes. Le quitus d'une bonne gestion a été donné au mois de septembre pour l'exercice 2016-2017.

Cette année :

<https://drive.google.com/open?id=OB5CV-FdniZEpczNXYnFzbFNvMkE>

Cotisations stables par rapport à l'année dernière.

34 élèves n'ont pas cotisé sur l'ensemble de l'école soit 26 %

Durant l'année, l'école mènera différentes actions afin de pouvoir financer les activités et sorties scolaires :

- vente de calendriers
- la photo de classe
- la tombola
- vente de chocolats à Pâques
- vente de pizzas

Remerciements pour :

L'association des parents d'élèves Dérives de Saône aide également à financer les projets des classes. L'an dernier, elle a très largement subventionné les différentes sorties . M Thomas et l'équipe éducative les remercient.

- projet d'école : Effectifs et répartitions

1	Donner à chaque élève le lexique nécessaire Pour communiquer	Permettre à chaque élève d'enrichir son vocabulaire.
	Harmoniser et mutualiser les pratiques (entre GS et CP + cycle 3)	Rendre capable l'élève d'utiliser des outils déjà existants dans les classes précédentes.
2	Connaître des aspects du patrimoine local.	Découverte du patrimoine chalonnais
3	Permettre aux parents de comprendre le travail des Élèves.	l'un des parents sur le temps de la classe - accueil échelonné à la rentrée
	Mobiliser les familles autour de la réussite scolaire.	et des conseils méthodologiques. - accueillir les parents pendant le temps De classe (porte ouverte)

Les effectifs de l'école s'élèvent à 126 élèves, répartis dans 6 classes ordinaires et une ULIS:
moyenne de 21 élèves par classe en comptant l'inclusion effective des ULIS

	Avec inclusion
PS-MS : Mme STIMPFLING : 19 élèves (13/6)	
MS-GS : Mme TRIBUT : 22 élèves (7/15)	
ULIS : Mme BILLIONNET: 11 élèves	
GS-CP : Mme BEZIN : 19 élèves (6/13)	20 élèves
CE1 : Mme PAGET Mme BAILLY : 15 élèves	17 élèves
CE2-CM1 : Mme ROUX et M. PHILIBERT : 18 élèves (11/7)	23 élèves
CM2 : M. THOMAS et Mme BAILLY : 21 élèves(2/19)	24 élèves

Atsem, Caroline SAUVAT, Céline BOULAY

Auxiliaires de vie scolaire, Fabienne PICHET et Christine COUDURIER (ULIS), Blandine BERNARD (GS-CP), Marie-Claude OLIVIER (PS et CE2-CM1) et Juliette RESILLOT (CM2)

EVS administrative : Le poste occupé par Sylvie LESCHELET depuis plusieurs années n'a pas été reconduit. Depuis la rentrée 2017, les emplois administratifs ont été supprimés

RÉFÉRENTE PÉRISCOLAIRE : KARINE RODIER

la psychologue scolaire : Mme Emmanuelle LAURENT

les personnels contribuant à la scolarisation des élèves handicapés : Christine TRAVERS, enseignante référente

Organisation pédagogique :

Les élèves d'ULIS TSL sont intégrés dans les autres classes pour les maths, la découverte du monde et l'EPS. Cela permet donc de libérer l'enseignante spécialisée une partie de l'après-midi et d'organiser le décroisement en sciences, histoire, géographie, anglais et EPS.

Cette année, l'école Rives de Saône a été affecté à la circonscription de Chalon 2, dont l'inspectrice est Mme Claire VILLIERS.

Perspectives pour l'année 2018-2019

- 24 élèves de PS (recensement des naissances)
- 13 élèves de MS
- 14 élèves de GS
- 21 élèves de CP
- 13 élèves de CE1
- 15 élèves de CE2
- 12 élèves de CM1
- 9 élèves de CM2

Les effectifs devraient donc s'élever à 132 élèves

- Quelles perspectives ? Des inquiétudes sur la pérennité de la septième classe. Afin d'envisager sereinement la rentrée 2018, des arrivées en cours d'année sont à espérer. Cependant, si une classe était fermée, il pourrait alors y avoir une classe de MS-GS à 27 élèves et une classe de CE1-CE2 à 28 élèves avec 4 élèves en inclusion.....

• Projets de l'année

TOUTE L'ECOLE sauf les classes de : GS-CP et CE1
école et cinéma : 3 films durant l'année.
La sélection pour le premier trimestre



Activités EPS

Niveaux	Enseignant	Circo	JOUR	CRENEAU	moyen	Activité
GS/CP	BEZIN	Chalon2	Lundi	Matin2	A pied	ATHLETISME
GS/CP	BEZIN	Chalon2	Mardi	Matin1	Bus	GYMNASTIQUE
CE1	PAGET	Chalon2	Mardi	Apm	A pied	KIN BALL
CE1	PAGET	Chalon2	Lundi	Matin2	A pied	SPORTS BOULES
CE2/CM1	PHILIBERT	Chalon2	Mardi	Matin2	Bus	ROLLER
CE2/CM1	PHILIBERT	Chalon2	Mardi	Apm	A pied	JEUX DE BALLE
CM2	THOMAS	Chalon2	Lundi	Matin1et2	Bus	ORIENTATION-VTT
CM2	THOMAS	Chalon2	Mardi	Apm	A pied	AVIRON

CP-CE1-CE2-CM1-CM2 :

CROSS inter-écoles : école de l'Est, Vivant Denon et Rives de Saône et peut-être une quatrième école.

Course en équipe l'année dernière. Cette course sera reconduite cette année.
Une demande de subvention a été transmise à la mairie.

Les temps forts du premier trimestre :

- alarme incendie : les élèves sont habitués et l'exercice s'est déroulé dans de bonnes conditions.
- exposition des productions plastiques des élèves le vendredi 20 octobre
- plan de fuite : il aura lieu le jeudi 16 novembre

Le directeur renouvelle la demande déjà faite à la mairie d'ouvrir un portail afin de réduire la distance entre l'école et le lieu de regroupement

Chorale de l'école avant Noël (date à déterminer)

Rendez-vous avec les parents pour distribuer les livrets d'évaluation

PS-MS :

- patrimoine : architecture dans la ville et visite du musée Denon
- bibliobus
- spectacle Espace des Arts

MS-GS :

- spectacle Espace des Arts
- visite des musées Denon et Nièpce
- sortie bibliothèque
- chorale avec GS-CP et projet danse autour de l'Afrique
- correspondance avec l'école des Cajoutiers au Sénégal

GS-CP :

- patrimoine sur les représentations des animaux (musée Denon)
- service environnement : les traces des animaux
- projets avec un intervenant du conservatoire sur le Québec

CE1 :

- intervenant d'artiste sur le thème de l'eau
- projet arts visuels et patrimoine autour de l'eau
- Projet Théâ
- spectacle à l'Espace des Arts

CE2-CM1

- patrimoine au fil de l'eau
- sortie au musée
- projet Mathador autour du calcul mental

CM2

- projet liaison CM2-6ème en danse avec la compagnie KELEMENIS
- résidence d'artiste durant toute l'année
- correspondance avec une classe de Simandre
- projet les Incorruptibles travail autour d'une sélection de livres avec la bibliothèque jeunesse
- projet Mathador

ULIS :

- projet avec dumiste Alice Lambert sur le thème « Musique des continents »
- projet patrimoine : un lieu, une histoire
- spectacle à l'Espace des Arts

• Bilan des APC et perspectives :

4 enseignants sont concernés pour l'école primaire Rives de Saône. Les élèves sont pris en charge depuis la rentrée et ce jusqu'aux vacances de Noël

Toutes les classes de l'élémentaire ont été équipées d'un vidéoprojecteur.

• demande de matériel

- demande de jeux pour la maternelle
- ballons pour la maternelle
- draisiennes
- ordinateur pour la classe de MS-GS
- problème avec l'interphone : possibilité d'installer un digicode
- demande d'une étagère adaptée pour la classe d'ULIS
- installation du vidéoprojecteur en classe de GS-CP ??
- problème de l'hygiène des matelas de sports
- question du versement de la subvention pour la sortie vélo de l'année dernière ???
- installation des porte-manteaux pour la classe de CE2-CM1
- digicode pour la porte d'entrée à la place de l'interphone
- fermeture à clé de la porte de la classe des MS-GS afin que les personnes du centre n'aient pas accès à la classe
- délai de livraison des cartouches d'imprimante trop long : plus de stock à l'école, la commande de septembre n'est toujours pas livrée

Questions :

Pourquoi les travaux à l'entrée de l'école n'ont pas été fait pendant les vacances ?

Réponse de Mr Ravenet : Toutes les écoles doivent être équipées donc impossible de tout faire pendant les vacances

Association des parents d'élèves

- AG prévue dans les quinze prochains jours
- Election d'un président et d'un secrétaire si des personnes se présentent

Manifestations prévues

- Vente de sapin
- Brocante
- Emballage des cadeaux

L'association a prévu d'allouer 300 euros par classe.

Problème récurrent du dos d'âne devant l'école

20 h Clôture du conseil d'école